

# INF'EAU 2022

Feuille d'information sur l'eau potable

## SYNDICAT DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE PLOUENAN

### TERRITOIRE

Le service d'eau potable du Syndicat Intercommunal des eaux et d'assainissement de Plouénan regroupe les communes de : **PLOUENAN – MESPAUL – PLOUGOULM - SANTEC**

La population desservie : **7 830 habitants**

### EXPLOITATION



Le service est confié par affermage à la **SAUR** qui a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. (DSP du 01/01/2018 au 31/12/2023)

L'eau est distribuée à **4 717 abonnés** (4 641 en 2021)

### PRODUCTION

L'eau distribuée est produite par le Syndicat Mixte de l'Horn qui en a importé **2 079 138 m<sup>3</sup>** en 2022.

Sur ce volume importé, 1 658 054 m<sup>3</sup> ont été exportés vers d'autres collectivités adhérentes du SM de L'Horn.

Le volume mis en distribution sur les 4 communes du syndicat était de **421 084 m<sup>3</sup>**.

### DISTRIBUTION



Un réseau de distribution de **173,67 kms**

En 2022, les abonnés domestiques ont consommé **354 000 m<sup>3</sup>** (+1,3 % par rapport à 2021) soit en moyenne **124 litres** par habitant et par jour.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purge du réseau, poteaux incendies, lavage du réservoir...), le rendement de réseau était de **97,80 %** en 2022 (98,10 % en 2021). Le rendement primaire du réseau (volume vendu / volume mis en distribution) était de **84,10 %** en 2022 (85,10 % en 2021). L'indice linéaire des pertes était de **0,7 m<sup>3</sup>/j/km**.

Le taux de renouvellement du réseau d'eau potable est de **0,57 %**.

### QUALITE DE L'EAU



Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du Syndicat est de **bonne qualité**.

**100 %** des analyses sont conformes

La démarche de protection de la ressource est de **80 % en 2022** (pour obtenir 100% sur ce critère il faut que le SM de L'HORN mette en œuvre une procédure de suivi de l'application du périmètre de protection de la prise d'eau).

### PRIX (233,51 € pour 120 m<sup>3</sup> qui est la consommation de référence d'un ménage selon l'INSEE)



Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé.

Au total un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera **233,51 € TTC** sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2023, soit en moyenne **1,95 €/m<sup>3</sup>**, pour 1,90 €/m<sup>3</sup> en 2022 (+ 2,6 % entre 2023 et 2022).

Sur ce montant 44,4 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 35,0 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 20,6 %.